

DÉPARTEMENT DU TARN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE TERSSAC N°25-2024**

Nombre de Conseillers	L'an deux mille vingt quatre et le premier juillet les membres du Conseil Municipal de la commune de Terssac se sont réunis dans la salle du Conseil, sur convocation qui leur a été adressée conformément aux articles L.121-10 et L.122-5 du Code des Communes et sous la présidence de M. Yves CHAPRON, Maire.
en exercice : 15 présents : 14 votants : 15 <u>Date convocation</u> 24/06/2024 <u>Date d'affichage</u> 24/06/2024	ÉTAIENT PRÉSENTS ou REPRÉSENTES: Yves CHAPRON, Nathalie LACASSAGNE, Bernard CALMETTES, Pierre SOULIE, Pascale SAUREL, Jean-Claude ARNAUD, Martine JUND, Sébastien MARTINEZ, Jacqueline COURNEDE, Joël MANAS, Anne-Marie ROQUES, Philippe CHABBAL, Marie-Hélène FRANCOIS, Pierre ALBINET, Claudine MONTELS (Procuration à Pierre SOULIE)
Secrétaire de séance : Pierre SOULIE	

OBJET : Approbation du Procès Verbal de la séance du 3 juin 2024

Le Procès Verbal de la séance du Conseil Municipal du 3 juin 2024 a été dressé et communiqué avec la convocation du Conseil Municipal du 1er juillet 2024.

Il vous est demandé d'approuver ledit Procès Verbal.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité:

APPROUVE le Procès Verbal de la séance du Conseil Municipal du 3 juin 2024.

La Secrétaire,



Pierre SOULIE



Le Maire,



Yves CHAPRON